

## **REPUBLIQUE FRANÇAISE**

æ

Membres en exercice	20
Membres présents	14
Pouvoirs	2
Votes :	
Pour	16
Contres	0
Abstentions	0

## DELIBERATION N° 01/2023 OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Réunion du 28 mars 2023

8

Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires convoqué le 15 mars 2023, s'est réuni le 28 mars 2023 à 10h30 à Besançon (Amphithéâtre de Fort Griffon), sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

## Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Marie-France BOTTARLINI, Elisabeth BROSSARD, Damien CHARLET, François CUCHEROUSSET, André-Marie DEPOUTOT, Géraldine LEROY, Thierry MAIRE DU POSET, Daniel PERRIN, Charles PIQUARD, Michel VIENET, Martine VOIDEY

## Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Raphaël KRUCIEN (pouvoir à Géraldine LEROY), Géraldine TISSOT-TRULLARD (pouvoir à Thierry MAIRE DU POSET), Thierry VERNIER

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU le Décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application de l'article 106 de la Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n° 12/2021 en date du 16 décembre 2021 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 et le Règlement budgétaire et financier (RBF) au 1<sup>er</sup> janvier 2022, CONSIDERANT qu'il convient d'amender le règlement budgétaire et financier adopté en décembre 2021 afin d'y intégrer des principes relatifs aux modalités d'exécution financières,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration,

**APPROUVENT** à l'unanimité les modifications portées au Règlement budgétaire et financier de l'ADAT.

a Présidente de l'ADAT

Christine BOUQUIN

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 025-200066264-20230328-D01\_2023-DE